

INITIATIVE « SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL »

SOUTENUE PAR UN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

—Août 2026—

1. Quels bienfaits une initiative citoyenne comme « Les Partag'Heures », un système d'échange local, a-t-elle notamment pour les personnes âgées ?
2. Quels éléments de l'initiative permettent d'actualiser les politiques locales Municipalité amie des aînés de la MRC Lac-Saint-Jean Est ?
3. Quelles assises permettraient de pérenniser « Les Partag'Heures » de la MRC Lac-Saint-Jean Est ?
4. Quelles principales stratégies sont à considérer pour favoriser l'extension de la couverture de « Les Partag'Heures » entre autres, au sein de la région ?

Demande de madame Patricia Ouellet, directrice générale
Association québécoise des droits des personnes retraitées et préretraitées Alma

AVANT-PROPOS

Un réseau de membres volontaires s'échangeant librement des biens, des services et des compétences constitue un système d'échange local. Le type d'échanges est déterminé collectivement sans recours à l'argent traditionnel. La diversité des échanges prend appui sur les besoins des participants comme l'aide au jardin, la marche canine, les cours de guitare, de la couture, du déneigement, de la popote, du gardiennage, de l'entretien ménager, etc. Des réseaux sont soutenus par un organisme sans but lucratif. Bien que leurs fondements puissent être semblables, les appellations peuvent varier d'une organisation à l'autre telle Les Partag'Heures, l'Accorderie, Banque d'échanges communautaires de services, etc.

FAITS SAILLANTS EN RÉPONSE AUX QUATRE QUESTIONS PRÉCÉDEMMENT FORMULÉES

1. Les bienfaits d'un système d'échange local

L'initiative comporte une vaste gamme d'avantages au niveau social, économique et écologique. Les bienfaits varient selon qu'il s'agit d'utilisateurs d'un système d'échange local, d'organisations porteuses ou de la société civile. Les données recueillies sont résumées et regroupées selon ces différentes situations.

UTILISATEURS
• Favorise le maintien à domicile ; • Renforce l'estime de soi en mettant en valeur les talents et compétences des utilisateurs ; • Encourage la participation à un réseau social ouvert et solidaire ; • Renforce les liens sociaux intergénérationnels et multiculturels, ainsi que le sentiment d'appartenance ; • Facilite l'intégration des personnes nouvellement arrivées ; • Développe le pouvoir d'agir des utilisateurs (responsabilité quant à l'amélioration de leurs propres conditions de vie et possibilité de briser l'isolement) ; • Bonifie la qualité de vie grâce à l'amélioration de l'accès à différents services ; • Contribue à aider les personnes dans leur besoin ; • Offre une réciprocité de talents pour se mettre en mouvement ; • Donne de la valeur à des compétences invisibles, ce que les gens savent faire en dehors des diplômes classiques ; • Ouvre à une multiplicité de façons de donner.
ORGANISATIONS PORTEUSES
• Offre un accompagnement assurant un suivi des échanges ; • Stimule la participation de tous ; • Adapte les processus aux réalités territoriales.
SOCIÉTÉ
• Contribue à créer des environnements sécuritaires et sécurisants ; • Renforce la solidarité sociale, l'entraide citoyenne et la création de liens intergénérationnels ;

- Favorise une société plus solidaire, inclusive et humaine pour contrer l'âgisme ;
- Contribue à créer une « culture d'entraide » et à briser l'isolement ;
- Accède à une économie circulaire, collaborative et durable ;
- Favorise l'engagement collectif et la cohésion ;
- Contribue à améliorer la santé populationnelle durable et à favoriser une conscience écologique par une responsabilité partagée.

2. Éléments de « Les Partag'Heures » permettant d'actualiser la politique Municipalité amie des aînés

Pour la première fois, à l'exception de quelques municipalités souhaitant maintenir une politique et un plan d'action Municipalité amie des aînés à leur échelle, un regroupement s'installe au niveau de la MRC Lac-Saint-Jean Est. Au moment de rédiger cet Avis, ces travaux étaient en cours de finalisation. L'accès à l'ébauche réalisé met en relief la contribution de l'initiative à l'actualisation des orientations Municipalité amie des aînés. Bien que l'initiative exerce une influence à des niveaux variables sur l'ensemble des travaux, son impact est plus significativement observé pour les objectifs traitant de :

- La participation sociale par l'intégration d'activités de bénévolat avec des jeunes pour encourager les activités intergénérationnelles ;
- Le respect et l'inclusion sociale en s'inspirant de modèles existants jumelant des personnes aînées vulnérables avec une personne de leur entourage pour favoriser le développement de l'entraide au sein des communautés.

Globalement, il est intéressant de constater que la démarche en cours fait ressortir :

- L'union des forces de différents partenaires dans le souci de mieux répondre aux besoins de proximité des personnes aînées ;
- Une démarche de concertation partenariale pour définir les orientations et actions prioritaires locales ;
- L'implication d'acteurs clés issus d'une part, des municipalités voire de la MRC pour assurer une vigie de la démarche Municipalité amie des aînés avec les orientations nationales, et d'autre part avec Santé Québec Saguenay-Lac-Saint-Jean pour que ce dernier s'affranchisse de sa responsabilité populationnelle à l'égard de la santé et du bien-être de la population qu'il dessert ;
- L'ouverture des participants à ajuster les différents moyens pour être le plus possible en phase avec les besoins des personnes aînées ;
- La considération de l'initiative dans la réponse directe et indirecte aux objectifs du plan (ou des plans) Municipalité amie des aînée, telle une mesure transversale pour favoriser une mise en pratique favorisant l'instauration ou la poursuite des bienfaits de l'initiative comme mentionné précédemment.

3. Assises pour assurer la pérennité de « Les Partag'Heures »

Compte tenu de ce qui précède, la pertinence de l'initiative milite en faveur de sa consolidation, voire d'un déploiement adapté à d'autres territoires. Bien que les organismes sans but lucratif doivent composer avec différents enjeux, des occasions de développement sont aussi à leur portée. Différentes stratégies ont le potentiel d'assurer la pérennité de l'initiative. Conformément à leur mission, le réseautage et l'identification d'alliés sont une nécessité pour développer son pouvoir politique et pour s'intégrer aux réseaux existants ou en créer de nouveaux. C'est dans ce contexte qu'il est possible d'avancer que les leviers de cette pérennité puissent prendre appui sur **trois principales assises**.

La première porte sur la **mobilisation citoyenne et partenariale**. En effet, la disponibilité de ressources de proximité ainsi que la considération de leur réalité contribuent d'une part à donner aux personnes directement concernées le pouvoir de s'organiser, de se faire entendre et de développer de nouvelles options et d'autre part, à bâtir des capacités d'agir et d'innover avec des personnes déjà actives sur le terrain. Ce volet développe le leadership et des compétences pour que les personnes puissent prendre les meilleures décisions et développer elles-mêmes les solutions les mieux adaptées à leurs situations.

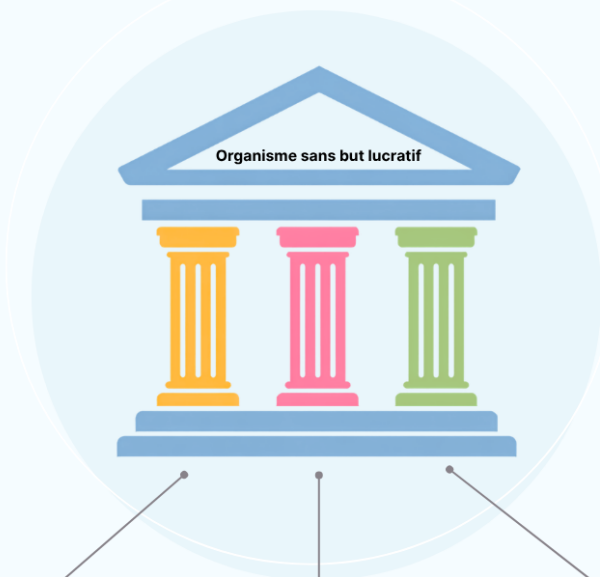
La seconde concerne la **visibilité des actions**. Influencée par l'opinion publique, la satisfaction des échangeurs a des effets sur le recrutement d'autres participants et engendre un effet multiplicateur. Rapidement, ce réseautage exponentiel conduit à des contributions mobilisatrices.

La troisième assise se situe au niveau des **aspects financiers**. En effet, le soutien d'un système d'échange local implique un certain financement pour notamment assurer la formation, la coordination, le soutien (au jumelage, aux situations litigieuses, etc.), les suivis divers (données, rapports, demande de financement, contacts, etc.). Cet aspect préoccupe particulièrement le mandant : où aller chercher des fonds, à quelle hauteur, etc. Rappelons que le financement d'un organisme sans but lucratif repose sur la diversification de ses sources de revenus : des subventions gouvernementales, de la philanthropie (dons et fondations), des événements-bénéfice, des commandites et des revenus autogénérés (ventes de services ou produits dérivés).

La démarche devant assurer la pérennité d'une initiative sous le leadership d'un organisme sans but lucratif concerne plus largement celle de « Les Partag'Heures ». Afin de favoriser une utilisation des actions les plus probantes tel que recensées avec les écrits, une proposition en ce sens est résumée dans le visuel présenté ci-après. Aussi, en complément à cet Avis et à la demande du mandant, des informations concernant les principales fondations québécoises soutenant des organismes sans but lucratif est déposé en annexe à cet Avis.

Je suis un organisme sans but lucratif :

Les assises pour assurer la pérennité d'une initiative



La mobilisation citoyenne et partenariat

On peut compter sur des ressources de proximité, expertes de vécu de la communauté pour :

- Demeurer centré sur les besoins;
- S'organiser en fonction des ressources disponibles;
- Se faire entendre;
- Développer ou ajuster les solutions aux besoins;
- Agir et innover.



La visibilité des actions

Les gestes qu'on a posé ensemble ont de l'impact pour :

- Assurer la notoriété de l'initiative;
- Donner le goût à des nouveaux participants à s'investir;
- Multiplier les contributions.



Les aspects financiers

La diversité des revenus a des effets sur la réponse aux besoins des usagers pour :

- Maintenir les activités;
- Rendre possible l'embauche de ressources et l'expansion des services;
- Assurer une stabilité financière pour planifier l'avenir.

Pour y parvenir...

- Assurer une représentativité constante des citoyens et partenaires faisant une différence;
- Communiquer régulièrement : réunions, journal, annuaires de compétences, infolettre, web, etc.
- Documenter les échanges pour rendre compte, faire un bilan et assurer la qualité;
- S'appuyer sur des partenaires pour favoriser des structures locales et des mécanismes de gestion partagée.

Demandes de financement selon un processus spécifique à chaque organisme sans but lucratif :

La philanthropie, les événements-bénéfices, les commandites et les revenus autogérés.

Processus général de demandes de subventions :

1

Avant de rédiger la demande de subvention :

- Définir ce pour quoi on souhaite obtenir une subvention : financer un service (en partie ou en totalité), un volet de l'encadrement, soutien général, etc.
 - Repérer ou identifier des subventions pertinentes pour un organisme sans but lucratif :
- Demande aux fondations communautaires locales (la plupart ont une liste de programmes soutenus et les montants accordés leur servant de repères pour autoriser d'autres soutiens financiers). Ces fondations de proximité sont souvent plus ouvertes à soutenir une organisation locale. Une recension locale est à réaliser ;
 - Création d'alertes Google pour être à l'affût de nouvelles subventions ou de nouveaux programmes. Des mots clés pour créer les alertes sont suggérés : soutien financier, subventions, possibilités de financement, demandes de subvention, rédaction de demandes de subvention, etc.) ;
 - Utilisation d'un annuaire des subventions comme « Connexion subvention ». Elle offre un abonnement mensuel ou une version limitée à des bibliothèques locales et des centres de ressources canadiennes avec un accès gratuit ;
 - Inscription à des listes de diffusion par courriel des fondations permettant d'être avisé lors de nouveaux programmes et financements. Une recherche sur le web permet d'accéder à leur courriel ;
 - Intégration à un regroupement communautaire (en ligne ou en personne) pour accéder à des professionnels en rédaction de subventions pour échanger sur celles à venir et soutenir la rédaction de nouvelles demandes, le cas échéant. Les liens suivants peuvent soutenir la démarche : Subventions 101 : Guide pratique à l'intention des organismes sans but lucratif | Imagine Canada, Aide au fonctionnement pour les organismes de regroupement | Gouvernement du Québec et À la recherche de quelqu'un afin de décrocher des subventions pour votre organisme? | ESPACE OBNL

2

Pendant la rédaction de la demande de subvention

Sachant que la présentation compte pour une bonne part de l'acceptation, les points suivants sont importants à considérer :

- Qui évaluera la demande ?
 - Une subvention gouvernementale compte habituellement un montant plus important, le niveau de détails doit être raffiné sur l'utilisation des fonds publics, la répartition budgétaire, les répercussions à long terme ;
 - Une subvention d'entreprise permet d'accentuer sur l'impact de l'initiative sur la communauté. L'accent est alors mis sur le profil de l'organisation ;
 - Si on ne sait trop à qui s'adresser, il est bon :
 - D'appeler le bailleur de fonds ou d'organiser une rencontre pour connaître ses intérêts, les types de projets qu'il a financés et autres aspects à considérer dans la demande ;
 - De consulter la liste des projets financés antérieurement avant de tenir l'échange ;
- Examiner les préférences et directives du bailleur de fonds avant de débiter la rédaction et s'assurer de les respecter en résumant ce qui est souhaité dans un texte cohérent pour ce faire :
 - Sur une feuille de travail, notez les arguments et principaux éléments qui aideront à comprendre pourquoi l'organisation demandeuse est digne d'une subvention en lien avec les 3 paramètres liés suivants :
 1. L'organisme demandeur ;
 2. L'initiative pour laquelle un financement est demandé ;
 3. Les préférences du financement du bailleur de fonds ;
- Chaque élément d'information doit :
 - Être lié au projet ;
 - Contribuer à transmettre un message sur les retombées de l'initiative ;
- Présenter les données (statistiques, études de cas, rapports d'impacts) pour qu'elles montrent l'importance de l'organisation, sa capacité à rendre des comptes, de son impact sur la collectivité.

3

Avant de transmettre la demande de subvention

- Une relecture permet de :
 - Confirmer que le message est clair : les mots utilisés sont simples, les phrases sont courtes, les idées sont présentées une par une sans se contredire ;
 - S'assurer que les données sont pertinentes donc en lien avec la demande ;
 - Cerner l'importance de la cause.

Il est suggéré qu'un relecteur effectue cet exercice pour avoir son point de vue et possiblement fournir d'autres idées. On entend par un relecteur, une personne qui, en lisant la demande peut corriger des erreurs d'orthographe, de grammaire, de cohérence des idées et des faits en lien avec la demande. Il peut également proposer de nouvelles idées.

Si un relecteur n'est pas envisageable, des applications comme [Scribens](#), [Bonpatron](#), [Grammarly](#) peuvent corriger l'orthographe, la grammaire, la syntaxe et la clarté générale.

4

Après l'acceptation d'une subvention

Plusieurs actions devront être mises de l'avant pour s'assurer d'une utilisation judicieuse et arrimée de l'aide octroyée avec la demande initiale mais également en lien avec les attentes des bailleurs de fonds. Chaque situation ayant ses particularités, ces informations ne peuvent légitimement pas être détaillées dans cet Avis. Toutefois, on peut avancer que les informations documentées pour élaborer la demande de subvention devraient également servir à la documentation de la reddition de comptes en montrant comment l'argent a été dépensé et en faisant valoir l'incidence du financement accordé pour l'initiative présentée.

4. Principales stratégies permettant l'extension de la couverture de l'initiative à d'autres territoires

Comme le mandant souhaite que d'autres territoires puissent accéder à l'initiative, l'information qui suit propose un survol des aspects à considérer pour lancer ou déployer un système d'échange local dans d'autres municipalités. Si un contenu plus élaboré est souhaité, un Avis subséquent portant spécifiquement sur ce sujet pourrait être envisagé. Un examen rapide de la recension des écrits a fait ressortir que le développement et la résilience du réseau sont assurés à partir de la réciprocité des pratiques locales. De même, la mutualisation et le partage du matériel demeurent une étape déterminante pour réduire les coûts et favoriser la durabilité.

Éléments synthèses à considérer pour étendre un système d'échange local à une autre agglomération

1. Impliquer les personnes du secteur visé ;
2. Constituer un petit groupe pilote et définir une charte simple à partir d'outils gratuits (tableurs, groupe de messagerie, etc.). Une telle charte devrait prévoir notamment des règles de fonctionnement. Différents modèles sont disponibles à cet effet pour soutenir l'exercice ;
3. Connaître le besoin et le profil des personnes qui reçoivent le service et celles qui le rendent pour organiser des échanges adaptés ;
4. Déterminer le secteur ou la localité où les échanges sont prévus se réaliser ;
5. Choisir l'unité d'échange comme du temps, des points, etc., et les règles de compilation. Cet aspect peut être inclus dans la charte précédemment mentionnée ;
6. Implanter un outil de suivi pour colliger les offres et demandes comme un fichier excel, un tableau indicateur, etc. ;
7. Organiser des événements pour présenter l'initiative et recruter des membres comme des séances d'information, temps d'échange informel lors d'activités déjà prévues, etc. ;
8. Mettre en place un mécanisme pour assurer des compétences numériques si les outils de suivi sont électroniques ;
9. Tester des échanges pour ajuster la charte ;
10. Établir des partenariats locaux pour accélérer le processus et mobiliser la population ;
11. Réaliser les échanges (demande publiée, prestation réalisée et validée par les deux personnes) ;
12. Suivre les échanges et publier un rapport régulièrement, exemple par semestre ou autre fréquence définie dans la charte ;
13. Faire des retours d'expériences pour encourager la qualité des services ;
14. Adapter la gouvernance selon les retours des membres ;
15. Instaurer une communication régulière et des formations pour entretenir le réseau.

PISTES D'ACTION PROMETTEUSES PERMETTANT L'UTILISATION DES CONNAISSANCES DOCUMENTÉES

Considérant l'importance d'assurer la pérennité de l'initiative, il serait intéressant d'évaluer la pertinence de tenir des échanges avec des organismes sans but lucratif soutenant des systèmes d'échanges locaux. Cette perspective pourrait, le cas échéant, documenter plus finement l'offre de services et les structures financières associées pour des initiatives semblables à « Les Partag'Heures ». Possiblement que d'autres leviers de pérennisation pourraient être explorés, en complément à ce qui a été documenté.

Considérant la complexité des démarches financières à réaliser par un organisme sans but lucratif pour soutenir un système d'échange local, il pourrait être facilitant pour l'organisation porteuse que sa mission soit en phase avec les objectifs de l'initiative.

Au sujet de cet Avis

L'Avis expose un résumé des connaissances disponibles, le plus souvent issu des écrits. Il est produit avec le souci de répondre au mieux aux besoins du mandant à l'intérieur de délais très courts. Il vise à soutenir la prise de décision visant des travaux d'amélioration organisationnelle. L'Avis alimente donc la réflexion, mais un exercice plus poussé est généralement requis pour en apprendre plus, soit à l'aide d'une recension plus étendue des écrits, soit à l'aide d'une recension de pratiques ou d'avis d'experts.

Niveau de fiabilité

L'Avis réalisé par Cathy Bérubé et Marie-Carmen Gagnon en juillet 2026 pour le Consortium Interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux reflète leur opinion d'auteur et n'engage qu'elles.

Faits saillants des publications consultées (Cathy Bérubé et Marie-Carmen Gagnon — Août 2026)

Références	Intentions des publications	Faits saillants, À retenir, Essentiel
Rapport d'activités 2024-2025 (Association québécoise des droits des personnes retraitées et préretraitées Alma, 2025)	Dresser un bilan des activités de l'organisation pour l'année de référence. Rendre compte du chemin parcouru pour implanter l'initiative « Les Partag'Heures », des activités réalisées et de leurs bienfaits.	- Présentation des réalisations pour implanter l'initiative ; - Survol général des activités réalisées et des résultats obtenus. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Le document est une forme d'introduction au sujet. Il donne une idée générale du système d'échange local.
SEL — Les Partag'Heures (Association québécoise des droits des personnes retraitées et préretraitéesAlma, s.d.)	Présenter l'initiative intitulée « Les Partag'Heures ».	Donne un aperçu de « Les Partag'Heures » ; <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Le document fournit des informations générales sur un SEL.
Banque d'échanges communautaires de services (https://becs.ca/cgi-bin/dsppage.cgi?pg=qui_sommes_nous , 2026)	Présenter la Banque d'échanges communautaires de services.	Donne un aperçu de la Banque d'échanges communautaires de services ; <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Le document est une forme d'introduction au sujet. Il donne une idée générale de la Banque d'échanges communautaires de services.
Jardin d'Échange Universel — Monnaie de souveraineté (https://lejeu.org/wp-content/uploads/2022/06/JEU_Docuvrai_12_pages.pdf 2026)	Présenter le Jardin d'Échange Universel.	Donne un aperçu du Jardin d'Échange Universel ; <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Le document est une forme d'introduction au sujet. Il donne une idée générale du Jardin d'Échange Universel.
Fonds québécois d'initiatives sociales 2024-2029 — formulaire de présentation de projet (Alliance pour la solidarité, 02)	Présenter un projet dans le but de recevoir un soutien financier.	Description de l'initiative « Les Partag'Heures ». <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Le formulaire démontre l'ampleur des exigences requises pour tenter de décrocher du soutien financier temporaire. Ce qui rejoint les préoccupations de la seconde question adressée dans le présent mandat, soit celle portant sur la pérennité.
Formulaire de dépôt de projet (Fonds santé durable et bien-être des communautés 2023-2025, 2022)	Idem	Idem <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Idem. Le fait que les formulaires et les questions diffèrent selon le fonds visé fait voir une couche de complexité supplémentaire en investissant des efforts considérables pour cadrer selon les contextes.
L'échange de services comme forme de participation sociale, l'expérience vécue des personnes en situation de handicap dans deux Accorderies de l'Estrie (Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux — CIUSSS de l'Estrie — CHUS, 2026)	Analyser l'implication des personnes en situation de handicap dans le fonctionnement de deux Accorderies de l'Estrie ; Identifier les conditions favorisant leur participation sociale au sein des Accorderies.	Perspective de développer des outils favorisant la participation sociale à partir de l'échange de services. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Le webinaire vulgarise l'échange de services et les explications fournies permettent de capter des nuances importantes sur le sujet.
Mémoire déposé par le réseau Accorderie dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027 (Réseau Accorderie)	Formuler des recommandations financières précises, notamment un soutien de base récurrent pour assurer la pérennité des douze Accorderies régionales.	- Présentation du réseau des Accorderies, de l'offre de services ainsi que le portrait des « Accordeurs ». - Principales revendications :

Références	Intentions des publications	Faits saillants, À retenir, Essentiel
		1) Financement de base pour chaque Accorderie (200 000 \$/année pour chacune des douze Accorderies), notamment pour recruter deux ressources à temps complet par point de service pour stabiliser l'offre de services. 2) Soutien à la mission de solidarité (300 000 \$/année) : actuellement, le réseau dépend du financement par projet ou de source privée (ex. fondations). <i>En complément :</i> 3) <i>Équité pour les coopératives de solidarité</i> 4) <i>Appui aux revendications du Réseau québécois de l'action communautaire autonome pour un investissement supplémentaire pour l'ensemble des organismes communautaires.</i> <u>Intérêt de la publication pour ce mandat :</u> Le mémoire brosse un portrait général du réseau des Accorderies, en plus de répondre à la première question au sujet des bienfaits.
Rapport d'activités 2024-2025 (Réseau Accorderie)	Détailler les accomplissements de l'initiative « Réseau Accorderie » pour l'année 2024-2025.	- Présentation de la mission et du modèle, des réalisations et des orientations stratégiques. - Description du profil des « Accordeurs ». <u>Intérêt de la publication pour ce mandat :</u> Le document offre un portrait général de ce modèle, incluant des réponses à la première question.
S'accorder (Réseau Accorderie, 2026)	Présenter les retombées positives des Accorderies au Québec.	Documentaire audio (balado) encourageant l'entraide en s'échangeant du temps et des talents (en complément aux résultats de recherche effectuée par l'équipe de Paul Morin). <u>Intérêt de la publication pour ce mandat :</u> Les 5 épisodes du balado offrent des réponses à la première question adressée, celle portant sur les bienfaits.
Comprendre le fonctionnement d'un système d'échange local et ses avantages en 2026 (dynamiquecitoyenne.org, 2026)	Fournir des repères opérationnels, des illustrations pratiques et des ressources utiles pour que chaque collectivité ou groupe d'habitants puisse transformer l'intention solidaire en actions pérennes.	- Vulgarisation d'un système d'échange local ; - Avantages d'un système d'échange local ; - Moyens pour assurer la pérennité d'un système d'échange local. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat :</u> La publication fournit des éléments de réponses aux deux questions adressées.
Mémoire de maîtrise en sociologique : Le Réseau Accorderie : terrain d'initiation pour une décroissance en action (Francescas Rossini, 2024)	Présenter un mémoire de maîtrise (étude de cas) s'intéressant à la question de recherche suivante : « De quelles manières le fait de participer à l'Accorderie contribue-t-il (ou non) à la mise en pratique des principes de la décroissance au Québec ? »	- Présentation des origines, forces et limites de différentes formes de monnaies sociales (système d'échange local, <i>Local Exchange and Trading Systems</i>, Banques de temps et Accorderies) - Résultats présentés à l'aide des principes et concepts inspirés de la théorie de la décroissance, soit l'écologie, l'autonomie, la convivialité et le care. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat :</u> Plusieurs éléments quant aux bienfaits y sont décrits ainsi que différentes notions sur le système d'échange local et le Réseau Accorderie.
Les systèmes d'échange local dans les Municipalités Amies des Aînés : une initiative favorisant le « vieillir chez soi » (Racicot-Lanoue, F., Goudreault, N., Larocque-Tourangeau, F. & Garon, S., 2020)	Présenter comment les systèmes d'échanges locaux et le programme Municipalité amie des aînés peuvent être liés en vue de soutenir le « vieillir chez soi » des aînés.	- Description des monnaies parallèles et complémentaires, incluant les systèmes d'échanges locaux; - Présentation des liens entre les systèmes d'échanges locaux et la démarche Municipalité amie des aînés dans un objectif de faciliter le « vieillir chez soi ».

Références	Intentions des publications	Faits saillants, À retenir, Essentiel
		Plusieurs suggestions, notamment de revoir le découpage territorial (microterritoires vécus) afin de mieux cibler les besoins de proximité et impliquer les parties prenantes locales dans les processus décisionnels. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Cet article propose des éléments de réflexion afin de faciliter le maintien à domicile grâce à la conciliation des systèmes d'échanges locaux et de la démarche Municipalité amie des aînés. Plusieurs nuances pertinentes sont à considérer.
Les systèmes d'échanges locaux : création d'une échelle de mesure des motivations au sélisme et identification de profils de sélistes (Privat, H., Urien, B., Cherrier, H., & Valette-Florence, P., 2020).	Présenter cinq types de motivation et profils de « sélistes », ainsi que la création d'une échelle de mesure des motivations.	- Description des cinq types de motivation, profils et de - Plusieurs pistes de solution intéressantes, dont : - La pertinence que les systèmes d'échanges locaux et les municipalités sont davantage en relation afin que les nouveaux arrivants soient mis au courant de cette initiative ; - L'intérêt de connaître les profils et les motivations des adhérents au système d'échange local pour que le service soit mieux adapté et faciliter la rétention des membres <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Cet article met de l'avant la pertinence à mieux connaître les membres afin de favoriser l'adhésion et la fidélisation des membres du système d'échange local avec un impact sur la pérennité d'un système d'échange local.
La santé durable et la participation citoyenne : un partenariat indispensable. Des concepts de base aux actions concrètes (Chaire de recherche en santé durable, VITAM — Centre de recherche en santé durable et Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public, 2026)	Améliorer la compréhension des rôles et des possibilités dans l'implication des citoyens. Identifier les façons d'intégrer la participation et le partenariat citoyen dans les démarches et les projets de manière structurée et systématique.	- Mise à jour des déterminants de la santé pour faire ressortir, entre autres, l'importance de l'entraide et d'une société inclusive sur la santé ; - Nécessité d'adapter et de diversifier les méthodes de participation et de s'impliquer de manière active et significative. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Valoriser la participation citoyenne et partenariale à travers l'entraide pour influencer positivement la santé populationnelle.
Changer d'échelle en économie sociale : planifier l'essor et découpler les retombées de votre entreprise d'économie sociale (Bellemare, Marie-France, Léonard, M., Lagacé-Brunet, P. Territoires innovants en économie sociale et solidaire, 2017)	Guider les entreprises d'économie sociale, la consolidation de leurs assises et favoriser la mobilisation des communautés et des promoteurs de projets pour en faire profiter davantage les gens, prendre une place plus importante à une économie démocratique au service des collectivités.	Présentation du changement d'échelle, des différentes stratégies, de faire sa propre échelle et les ressources requises pour changer d'échelle. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Fournir des principes pour assurer la pérennité d'une organisation sans but lucratif applicable au système d'échange local.
Plans d'action Municipalité amie des aînés en documents de travail (Ville d'Alma et MRC Saguenay-Lac-Saint-Jean Est, juin 2026)	Planifier des actions concertées en lien avec la politique Municipalité amie des aînés	Ébauche des objectifs poursuivis et des actions à mettre en place. <u>Intérêt de la documentation pour ce mandat</u> : Considérer ce qui est à envisager pour s'assurer de traiter les informations colligées selon le contexte de leurs travaux.
Accordons-nous ! potentialiser le réseau de connexions instrumentées du « vieillir chez soi » (Racicot-Lanoue, F.)	Explorer les possibilités qu'un dispositif d'échange de services fondé sur le temps puisse être potentialisé pour favoriser le « vieillir chez soi » même avec la fragilisation qui accompagne le vieillissement.	- Description de la participation et de l'expérience d'utilisation des personnes aînées au programme ; - Documentation du réseau de connexions instrumentalisées des personnes aînées ayant participé au programme ; - Changements réalisés avant et après leur participation.

Références	Intentions des publications	Faits saillants, À retenir, Essentiel
		<u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Fournir des informations pertinentes en réponse aux deux questions formulées.
Subventions 101 : Guide pratique à l'intention des organismes sans but lucratif (Delainey Lockett, 2020)	Informar sur les subventions à but non lucratif.	• Explication de ce qu'est une subvention et comment en faire la demande • Critères pour maximiser les chances que la demande soit acceptée. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Fournir des informations contribuant à alimenter des aspects permettant d'assurer la pérennité d'un financement.
Subventions pour organisme à but non lucratif : le guide complet 2026 pour le Québec (Zeffy, 2026)	Offrir un financement non remboursable pour ouvrir de nouvelles possibilités de collecte de fonds.	• Guide pour décrocher des subventions. <u>Intérêt de la publication pour ce mandat</u> : Répondre à la demande du mandant pour identifier les principales fondations privées d'envergure soutenant un organisme sans but lucratif.

MÉTHODE

Cet Avis succinct propose une synthèse des écrits scientifiques et gris jugés les plus pertinents en réponse aux questions posées. Ces écrits ont été repérés par les courtières de connaissances sur la base d'un plan de concept. Le résumé descriptif des connaissances présenté ci-dessus a été réalisé avant que n'y soit puisé l'essentiel en vue de répondre aux attentes formulées dans le délai imparti.

RÉFÉRENCES ÉCRITES

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées. 2025. Rapport d'activités 2024-2025.

Alliance pour la solidarité, 02. Fonds québécois d'initiatives sociales 2024-2029 — formulaire de présentation de projet.

Fonds santé durable et bien-être des communautés 2023-2025 — Formulaire de dépôt de projet. 2022.

Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux — CIUSSS de l'Estrie — CHUS. 2026. Webinaire. L'échange de services comme forme de participation sociale, l'expérience vécue des personnes en situation de handicap dans deux Accorderies de l'Estrie. [L'échange de services comme forme de participation sociale](#)

Racicot-Lanoue, F., Goudreault, N., Larocque-Tourangeau, F. & Garon, S. (2020). Les systèmes d'échange local dans les Municipalités Amies des Aînés : une initiative favorisant le « vieillir chez soi ». *Enfances, Familles, Générations*, (36). <https://doi.org/10.7202/1078012ar>

Réseau Accorderie. Mémoire déposé par le réseau Accorderies dans le cadre des consultations prébudgétaires 2026-2027. Repéré à <https://accorderie.ca/wp-content/uploads/2026/05/Reseau-Accorderie-MemoirePrebudgetaire-2026-2027.pdf>

Réseau Accorderie. 2026. S'accorder. Balado composé de 5 épisodes. https://accorderie.ca/reseau-accorderie-balado/?fbclid=IwY2xjawHND95leHRuA2FlbQlxMAABHZw6-ZwD6iUz_l7T0yQGGiV50JZGsxzNCRAokL

Rossini, F. (2024). Le Réseau Accorderie : terrain d'initiation pour une décroissance en action. Mémoire de maîtrise en sociologie. Université Laval.

Privat, H., Urien, B., Cherrier, H., & Valette-Florence, P. (2020). Les systèmes d'échanges locaux : création d'une échelle de mesure des motivations au sélisme et identification de profils de sélistes. *Recherche et Applications En Marketing*, 35 (2), 3–24. <https://www.jstor.org/stable/26979598>

Dynamiquecitoyenne.org. 2026. Comprendre le fonctionnement d'un système d'échange local et ses avantages en 2026. [Systèmes d'échange local : fonctionnement et bénéfices en 2026](#)

Chaire de recherche en santé durable, VITAM — Centre de recherche en santé durable et Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public. (2026). La santé durable et la participation citoyenne : un partenariat indispensable. Des concepts de base aux actions concrètes. [La-sante-durable-et-la-participation-citoyenne_un-partenariat-indispensable.pdf](#)

Racicot-Lanoue, F. Accordons-nous ! : potentialiser le réseau de connexions instrumentées du « vieillir chez soi ». Thèse doctorale en gérontologie. Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke.

Lockett, D. Subventions 101 : Guide pratique à l'intention des organismes sans but lucratif. 2020. [Subventions 101 : Guide pratique à l'intention des organismes sans but lucratif | Imagine Canada](#), Banque d'échanges communautaires de services. 2026. https://becs.ca/cgi-bin/dsppage.cgi?pg=qui_sommes-nous

Jardin d'Échange Universel — Monnaie de souveraineté. 2026. https://lejeu.org/wp-content/uploads/2022/06/JEU_Docuvrai_12_pages.pdf

Zeffy : Subventions pour organismes sans but lucratif : le Guide complet 2026 pour le Québec. 2026. <https://www.zeffy.com/fr-ca/blog/grants-for-nonprofits>

ÉCHANGES RÉALISÉS

Contacts réalisés	Sujets abordés et sommaire de l'information recueillie
Nancy.Levesque3@USherbrooke.ca samuele.remillard-boilard@usherbrooke.ca	Des informations ont été échangées à propos de la pérennité d'un système d'échange local. Leurs travaux ont peu abordé cet aspect. Des références ont été suggérées.
Steeve Larouche, agent de développement territorial secteur nord à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est 418-668-3023 poste 2121	Échange sur la démarche Municipalité amie des aînés pour la MRC, l'état d'avancement de leurs travaux et leurs perspectives.
Monique Prince, présidente du CA de la Banque d'échanges communautaires et de services Tél. : 514 525-2531 Courriel : info@becs.ca	Échange téléphonique à propos des bienfaits, des défis ainsi que des moyens permettant de pérenniser leur initiative.
Réseau Accorderie reseau@accorderie.ca	Échange courriel sans échange d'informations.
Accorderie de France patrick.pougnet@accorderie.fr	Échange de courriels sans échange d'informations sauf de nous référer au Réseau Accorderie du Québec.

ANNEXE

Principales fondations québécoises soutenant des organismes sans but lucratif

Au Québec, plusieurs fondations privées d'envergure soutiennent activement des organismes sans but lucratif. Chacune a ses critères et les montants accordés varient selon les projets qu'elles souhaitent appuyer. À la demande du mandant, pour faciliter l'initiation de ses recherches auprès de fondations subventionnaires, la recension des écrits a fait ressortir notamment 4 grandes fondations. Cette liste n'est pas exhaustive. Ces informations complémentaires n'excluent évidemment pas les démarches privilégiées et mentionnées dans cet Avis.

Fondations	Missions soutenues
Fondation Lucie et André Chagnon	Action sur la prévention de la pauvreté et la réussite éducative des jeunes au Québec
Fondation McConnell	Financement d'initiatives d'innovation sociale et de développement durable à travers le Canada
Centraide	Soutien pour les organisations de développement social
Fondation Mirella et Lino Saputo et Fondation J.A. DeSève	Soutien à des causes variées dans le milieu communautaire québécois